



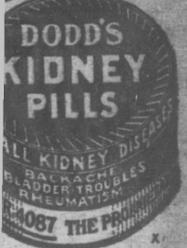
15 MARS 1928

LE BULLETIN DE LA FERME

VOLUME XVI, PAGE 199

15 MARS 1928

de DOS



pour le Rein

infectons-les, ceci joint...
ion de la fertilité du sol.
le bonnes méthodes de
des récoltes contre les in-
rera des rendements assez
chaque arpent de terre
ces nets précieuses.

Un B. S. A.

gouvernement

National passe par Amos
du canton, reliant le can-
lirectement avec Québec

navigable pour de gros
icana, traverse le canton

tre d'une grande région
rielle et agricole.
ne région recherchée par
qui aiment la pêche et la

ol, impossible d'en trouver
est de la riche terre argi-
le a celle des fameuses
de l'Ouest canadien. Ces
ment inclinées, s'égoutte-
nt. On trouve de la bonne
Il y a du bois pour tous
e la ferme, même pour le

des terres de ce canton
feu. On peut y labourer
en coûtera de \$6. à \$8 l'ar-
u plus, pour labourer ces
lé.

mement donne ses terres
oisées pour \$10. comptant,
r année pendant 5 ans. Il
u colon plusieurs fois ce
and celui-ci défriche sa

s de cette valeur, offrant
cilités, dans le canton Dal-
ent, il en reste plus d'une

hâte d'écrire au Service de
a, Chemin de fer National
Montréal, Qué si l'on
plus de renseignements sur
1 canton Dalquier, ou sur les
importe quelle autre région
tion, au Canada.

J.-E. LAFORCE.

conseil d'une belle-mère, un
l'instant solennel.
oubliais. Quand vous en serez
ou jeter les meubles à la tête...
quoi me dire cela?
a, laissez un bon conseil n'est
trop. Eh bien! quand vous
vés à ce moment, choisissez tou-
préférence les meubles les plus
les moins chers!

L'Actualité aux Champs

L'ORGE A MALT

Des mesures préliminaires en vue d'améliorer la qualité et d'augmenter les débouchés pour l'orge canadienne ont été prises à une conférence convoquée par le Dr. J.-H. Grisdale, Sous-Ministre du Ministère fédéral de l'Agriculture, et à laquelle assistaient des représentants des producteurs d'orge, des fabricants de produits d'orge, des Ministères provinciaux de l'Agriculture et des Collèges d'Agriculture de Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ainsi que des fonctionnaires du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture de l'Ontario, où l'orge remplace avantageusement le maïs (blé d'Inde), signalent une demande croissante pour l'orge à bétail, mais les représentants de l'Ouest prétendent que, là où de bonnes récoltes de blé et d'avoine peuvent être obtenues, l'orge n'est pas une récolte avantageuse. D'autre part, le professeur T.-J. Harrison, du Collège d'Agriculture du Manitoba, maintient que la culture de l'orge est une question d'importance vitale pour les cultivateurs de l'Est et du Nord du Manitoba; il dit que le Manitoba produit actuellement environ la moitié de la récolte d'orge au Canada, car les dégâts causés par la rouille obligent les cultivateurs de la vallée de la Rivière Rouge à cultiver plus d'orge et moins de blé.

C. D. McFarland, gérant du Canada Malting Company, signale une demande croissante au pays pour l'orge à malt; il prétend que sa firme n'a jamais pu, jusqu'ici, se procurer une quantité suffisante d'orge à malt pour satisfaire à la demande. Cette année, environ deux millions de boisseaux de plus d'orge à malt seront nécessaires pour emploi au Canada; une fabrique, récemment établie à Toronto, exigera, pour ses propres fins, près d'un million de boisseaux. M. McFarland dit qu'il y a une grande augmentation dans l'emploi du malt pour d'autres fins que la fabrication de la bière.

Plusieurs délégués ont fait ressortir la nécessité d'adopter de nouvelles catégories pour l'orge; un comité a été nommé pour voir ce qui pourrait être fait en vue d'obtenir des modifications à la loi du grain du Canada et pour voyant à la création de catégories d'orge à malt. On a constaté que l'une des premières mesures à prendre serait de conduire une investigation soignée dans la question de se procurer des variétés et des espèces qui conviendraient le mieux pour les différents districts où l'orge peut être cultivée avantageusement; un comité a été nommé à cette fin. Ce comité se composait de M. L. H. Newman, céréaliste du Dominion, du professeur T. J. Harrison, Collège d'Agriculture du Manitoba, et du professeur R. Summerby, Collège Macdonald, Québec. Un comité des semences a été nommé; il se composait de M. G. H. Clark, commissaire fédéral des semences président, et comprenait des sous-comités dont faisaient partie les suivants: L.-P. Roy et le professeur Buchanan, représentants de l'Est, et le major H. G. L. Strange, Fenn, Alberta, M. P. Tullis et J. A. McGregor, Winnipeg, Man., représentants de l'Ouest.

Le major H. G. L. Strange, président de l'Association canadienne des producteurs de semences, dit qu'il y a eu une augmentation considérable au cours des

quelques dernières années dans la production d'orge de semence enregistrées; plus de 115,000 boisseaux, en grande partie de l'O. A. C. 21, sont disponibles à l'heure actuelle.

Un comité d'extension des marchés pour l'orge a été formé; il se composait de L. H. Newman, Ottawa, du professeur Grant, Winnipeg et du professeur E. K. Hampson, Ecole d'Agriculture de Kemptville, Ont., secrétaire.

Il n'y a pas plus de honte d'être pauvre et honnête, qu'il n'y a d'honneur d'être riche et bête.

Ces immigrants de langue française

Pour avoir des Aides-Fermiers Catholiques, parlant Français, il faut en demander

Tous les jours, le Service de Colonisation du Chemin de fer National reçoit des félicitations pour l'initiative qu'il a prise de faire venir des aides fermiers catholiques parlant français, pour le bénéfice des fermiers de notre province.

Cependant, cette politique ne pourra être un succès que si nos agriculteurs qui ont besoin d'aide s'adressent immédiatement au Service de Colonisation du Chemin de fer National du Canada, à Montréal, afin que l'on sache combien d'aides-farmiers il faudra faire venir.

Pour que des immigrants puissent venir, il faut qu'ils soient demandés. Nulle compagnie de transport ne veut prendre le risque de faire venir des gens sans avoir la certitude de les placer.

Dans notre province, on ignore trop que le grand succès de l'immigration anglaise et étrangère est dû au fait que des

milliers et des milliers de fermiers canadiens s'adressent aux grandes compagnies de transport pour avoir des aides-farmiers, désignant la nationalité qu'ils préfèrent, indiquant le temps où ils pourront employer ces hommes. Munis de ces demandes, les agents des compagnies de transport travaillent avec sûreté, car ils savent que ceux qu'ils envoient auront de l'emploi, en attendant qu'ils se fixent sur des fermes.

Pour avoir dans notre province des immigrants catholiques parlant français, il faut faire de même.

Au printemps, les marchers sont souvent forcés d'accepter pour aides des immigrants qu'ils ne comprennent pas, qu'ils préféreraient ne pas avoir. Si ces gens s'adressaient de suite au Service de Colonisation du Canadien National, à Montréal, ils pourraient éviter ces difficultés, et avoir un aide-farmier à la date qui leur conviendrait.

Ces demandes seraient aussi d'une grande utilité pour le placement de centaines de Canadiens expatriés qui reviendraient, mais à la condition de trouver du travail sur une ferme, avant d'y retourner eux-mêmes définitivement.



Il est Avantageux de Semer l'Engrais Chimique avec le Grain

Nouveau Semoir à Grain et à Engrais Chimique Fabriqués par Massey-Harris, pour 1928

Vous aussi, si c'est votre intention de suivre l'exemple de la multitude de fermiers qui ont récemment adopté le mode d'épandre de l'engrais chimique, vous serez intéressé à connaître les Semoirs Massey-Harris Nos. 20 et 21, destinés à cette fin. Ces nouveaux semoirs à sillons possèdent plusieurs nouvelles caractéristiques, développées spécialement afin d'obtenir l'ensemencement du grain avec l'engrais chimique de la manière la plus efficace.

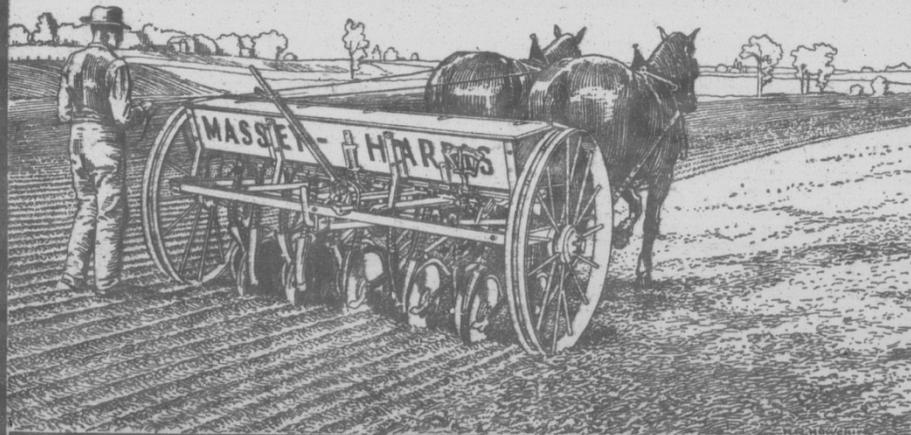
La boîte à engrais chimique est plus grande que celle fournie précédemment sur les semoirs à sillons de ce genre. De plus, elle est placée à l'arrière, endroit plus commode pour le remplissage. Les boîtes à grain et à engrais chimique sont toutes deux pourvues d'un couvercle d'acier; des bouts en acier remplacent les anciens bouts en fonte—une construction plus légère, cependant plus forte. Le châssis de ces semoirs est plus léger que celui des modèles précédents.

Sur le disque à engrenage multiple, pour le grain, il n'y a que six rangées de dents, tandis que précédemment, il y avait treize rangées de dents. Ainsi, les dents sont plus grosses et le disque est trois fois plus fort que l'ancien modèle. Avec ce mode de transmission, vous pouvez obtenir douze alimentations, car le disque peut être actionné à deux vitesses.

Les roues sont en acier et très fortes; les rais sont alternés et une large jante de 4 pouces supporte bien le semoir, même sur un sol mou. Au lieu d'être assemblés au châssis, à l'aide d'attaches, les disques sont disposés sur une tringle qui en facilite l'arrangement et l'espacement précis.

Ces semoirs à sillons sont régulièrement fournis avec système de graissage "Alemite". Le Semoir Massey-Harris No. 20 est un instrument à disques; le No. 21 est un instrument à hoes; et ces deux machines sont construites avec onze et treize distributeurs.

Consultez votre Agent Local Massey-Harris, et demandez-lui tous les renseignements concernant ces Nouveaux Semoirs à Engrais Chimique.



LA CIE. MASSEY-HARRIS, LIMITEE

FONDEE EN 1847 - IL Y A 81 ANS

MONCTON - MONTRÉAL - TORONTO - WINNIPEG - BRANDON - REGINA - SASKATOON
SWIFT CURRENT - YORKTON - CALGARY - EDMONTON - VANCOUVER
AGENCES PARTOUT

15

15

15